



*Pour la santé
et l'autonomie*

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL LEOPOLD BELLAN

22, rue de la République
94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 48 82 53 00
Fax : 01 49 83 76 14

esat.brysurmarne@fondationbellan.org
www.esat-bry.bellan.fr

Mme RAMPHUL Nadine
Assistante Sociale
Chargée d'insertion socio-professionnelle
22, rue de la République
94 360 BRY SUR MARNE
Tél : 01.48.82.53.00
Mail : esat.brysurmarne@fondationbellan.org

A l'attention du/de la Responsable de Résidence
sociale

Note Sociale d'appui logement : Situation M. BSIKRI Bilal né le 14/07/1987

Adresse : (SDF domiciliation Mairie de Bry-sur-Marne en cours)
Tél : 06.58.14.66.48
N° DLS : 11112206954809017 (dernier renouvellement
22/11/2021)

A Bry sur Marne, Le 18/10/2022

Madame, Monsieur Le Responsable d'hébergement,

Par la présente, permettez que j'apporte les éléments d'informations suivants concernant la situation de Monsieur BSIKRI Bilal. Eléments nécessaires à la bonne évaluation de sa candidature.

Monsieur BSIKRI est un actif de 35 ans, divorcé père de trois enfants âgés respectivement de 11, 8 et 6 ans. Enfant dont il partage la garde (un week-end sur deux et moitié des vacances scolaires avec versement de pension alimentaire de 210€/mois).

Monsieur de nationalité française a grandi et habité dans le département du Val-de-Marne.

En situation de handicap, il est salarié en ESAT depuis le 05/01/2009 (à l'ESAT de Bry-sur-Marne de la Fondation BELLAN). Il occupe en poste de Manutentionnaire en CDI à plein temps. Il perçoit des revenus mensuels net de : 1536,44€ (composés de : 745,37€ de salaire, 637,07€ de complément allocation AAH pour travailleur en situation de handicap et 154,06€ de Prime d'activité CAF)

A l'issu d'un divorce conflictuel et éprouvant prononcé en Novembre 2021, Monsieur BSIKRI se retrouve sans domicile fixe (expulsé du logement par son ex-épouse). Il sera alors hébergé de droite à gauche par des proches et membres de sa famille (mère, tante, cousins dans le 94, 93 et 92).

De ce fait, Monsieur se retrouve dans l'impossibilité de pouvoir exercer dans de bonnes conditions son droits de garde et d'hébergement auprès de ses enfants.

Monsieur de ce fait a effectué une demande de logement social au 21/12/2020 renouvelée depuis.

Monsieur est soutenu et accompagné dans ses démarches de recherche de logement et d'hébergement transitoire par une Assistante Sociale de secteur du 94, ainsi que par moi-même en ESAT (son employeur).

Car en effet Monsieur BSIKRI a besoin d'être accompagné, guider et soutenu dans ses démarches administratives.

Pour précision Monsieur bénéficie d'un suivi psychiatrique régulier en CMP. Il présente des difficultés de compréhension cognitives.

Néanmoins, Monsieur avant son divorce a fait l'expérience de la vie en location dans le parc social, il a occupé seul un F2 puis F4 avec son ex-femme et ses enfants.

Il maîtrise le savoir-être et habiter en collectivité. Monsieur sait tenir un intérieur, gérer son quotidien (courses, repas, régler ses échéances).

Stable dans sa vie, personnelle et professionnelle, il ne manque à Monsieur que l'accès au logement. Pour lequel il a fait une demande de F3.

En attendant, il souhaiterait pouvoir votre résidence sociale, de façon à pouvoir accéder à un toit sécurisé, dans lequel il pourrait se poser et exercer ponctuellement son droit de garde, afin de recevoir ses enfants dans des conditions décentes. (dans la mesure du possible un T1+ pour couple ou famille monoparentale).

Pour ces raisons, nous souhaitons porter à votre connaissance la situation de Monsieur, en espérant que vous pourrez y apporter une attention particulière lors de vos commissions dévaluation pour attribution. Monsieur se tenant à votre disposition pour tout éventuel entretien complémentaire ou éléments d'informations)

Recevez Madame, Monsieur le Responsable, l'expression de mes sincères salutations.

ESAT Léopold BELLAN
Nadine
22 Rue de la République
94360 BRY SUR MARNE
Assistante sociale chargée de l'insertion
Esat.brysurmarne@bellan.fr